

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

15 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le 15 février à 18 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Madame Dominique FOUTRIER, Maire.

**PRESENTS** : Mmes et M.M. : FOUTRIER Dominique, MANGILI Antoine, MATHIOT Daniel, TADIER Christophe, PILLON Christine, GUENIN Jean-Michel,

**ABSENTS EXCUSES** : PETIT Loïc ayant donné pouvoir à Monsieur MANGILI Antoine  
BOUVEROT Gérard ayant donné pouvoir à Monsieur MATHIOT Daniel  
FUGERE Patrice ayant donné pouvoir à Madame FOUTRIER Dominique  
Secrétaire de séance : Jean-Michel GUENIN

### Procès verbal dernière séance :

Madame le Maire ouvre la séance et relit le procès-verbal de la précédente réunion. Il est approuvé à l'unanimité.

### 1- ASSOCIATION FONCIERE - DESIGNATION DES MEMBRES :

Madame le Maire informe le Conseil municipal que le mandat des membres composant le Bureau de l'Association Foncière de Remembrement de COUSSEGREY arrive à expiration au 20 février 2018 et qu'il convient d'engager la procédure de renouvellement.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, Entendu l'exposé de Madame le Maire,

**DESIGNE** MM. Johan JACQUINOT, Jean GILLET, et Mme Annie MICHELOT propriétaires fonciers (dont les propriétés sont incluses dans le périmètre du remembrement), pour représenter la Commune au sein du Bureau de l'Association Foncière de Remembrement COUSSEGREY

**PROPOSE** de communiquer les trois noms de propriétaires suivants à la Chambre d'Agriculture :

- Monsieur Gérard BOUVEROT
- Monsieur Joël BARRAT
- Monsieur Roger PRIEUR

Vote : 6+3 « pour »

### 2- URGENCE DE NUIT DU CENTRE HOSPITALIER DU TONNERROIS

Dans le cadre du nouveau schéma régional de santé déployé par l'A.R.S, notamment les nouvelles prescriptions annoncées au sein du G.H.T (réunissant les hôpitaux de Tonnerre, Avallon, Clamecy et Auxerre) visent à diminuer les services d'urgence de nuit, et par voie de conséquence, induisent la fermeture des urgences de nuit du centre hospitalier du Tonnerrois,  
Nous disons non à la fermeture des urgences de nuit de l'hôpital de Tonnerre,

- Considérant que le déploiement de l'hôpital numérique et aussi son laboratoire d'analyse, en fait l'un des plus performants de l'Yonne,
- Considérant que la désertification médicale réelle de notre territoire se manifeste par un accueil, aux urgences de l'Yonne, de 44% de la population quand pour le reste de la région Bourgogne Franche Comté, ce chiffre est de 30%. Le maintien de vraies urgences de nuit, pas de bobologie, permet une égalité de soins.
- Considérant que l'expérience prouve que l'amorce d'un démantèlement d'un service conduit à la fermeture complète dudit service, voire de l'établissement
- Enfin et surtout parce que l'hôpital est le premier employeur de la ville mais aussi gage de la cohésion sociale du tonnerrois, et que sa fermeture engendrerait une paupérisation et une perte conséquente de population sur notre territoire.

Madame le maire propose :

- D'adopter cette motion et d'en faire publication à
  - 1) Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé
  - 2) Monsieur le Préfet de l'Yonne
  - 3) Le Président de la Fédération Hospitalière de France (FHF)
  - 4) Députés de l'Yonne
  - 5) Sénateurs de l'Yonne
  - 6) Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne
  - 7) ARS BFC
  - 8) Le groupement hospitalier de territoire (GHT)
  - 9) Conseil de surveillance - Directoire

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, entendu l'exposé de Madame le Maire,

**ADOPTE** cette motion

**DECIDE** d'en faire la publication

Vote : 6+3 « pour »

### **3- Informations et questions diverses :**

Date à retenir :

- Carnaval du R.P.I. : les enfants des écoles passeront chez les habitants le 24 février au matin.
- Théâtre de l'Espérance le 11 mars à 15 heures avec la troupe du Caribou.
- Jeux mensuels : 18 février - 18 mars - 15 avril.
- Chasse aux œufs pour les enfants : 7 avril à 15 h 30.
- Nettoyage de l'Eglise : 19 avril à 9 h 30 ; appel aux bonnes volontés.
- Nettoyage de la nature : 28 avril, avec possibilité de report en fonction de la météo.

Le dépôt de pain sera fermé du 26 février au 07 mars

Une modification des fréquences de la TNT (télévision numérique terrestre) est annoncée pour le 27 mars ; Une notice explicative va être distribuée dans les boîtes aux lettres.

Christophe TADIER demande si on a des infos sur le devenir de l'école, notamment par rapport à la rentrée 2018. Mme le Maire n'a pour l'instant pas d'infos émanant de l'inspection académique ou de la Préfecture. Habituellement ces infos arrivent courant mars.

La séance est levée à 19 h00